



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Travail, de l'Emploi et
de l'Économie sociale et solidaire

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

FÉVRIER 2023

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Tél. : (+352) 247-86100

Fax : (+352) 247-86108

E-mail : info@mte.public.lu

<https://mteess.gouvernement.lu/fr.html>

Adresse :

26, rue Zithe

L-2763 Luxembourg

ÉCOLE SUPÉRIEURE DU TRAVAIL



École supérieure du travail

1, Porte de France
L - 4360 Esch-sur-Alzette
Luxembourg

TÉL. : (+352) 247-86202
FAX : (+352) 247-86131

E-MAIL : estinfo@est.etat.lu

Chapitre 1 : Structure de l'administration

1. Les missions et les compétences

L'École supérieure du travail (EST) est une administration à vocation didactique relevant du Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire (MTEESS).

Cette structure est chargée, selon un consensus tripartite, de la mission de transmission du savoir, s'adressant, à titre non-onéreux, à un public-cible, composé de deux catégories principales d'usagers:

- a) Les représentants élus du personnel au sein des entreprises et des administrations publiques ou assimilées.

Au terme des dernières élections sociales, plus de 15000 délégués du personnel élus sont éligibles pour les formations de l'EST.

Il s'agit en l'occurrence d'acteurs-clef du monde du travail qui assurent un rôle essentiel d'intermédiation sociale entre le personnel salarié et les dirigeants sociaux de l'entreprise.

Ces formations spécifiques pour représentants élus du personnel, sont prises en charge par l'État luxembourgeois, particularité sans doute unique en Europe, voire dans le monde.

Depuis les élections sociales de 2019, elles sont essentiellement de type modulaire et par voie de conséquence sélectionnables individuellement par les délégués élus du personnel des entreprises, bénéficiant d'un congé-formation (conformément à l'article L. 415-10 du Code du travail).

Par ailleurs, l'EST gère certains aspects administratifs liés aux formations, telles que les inscriptions, l'organisation des journées et les démarches de congé-formation des délégués.

L'EST gère aussi les remboursements des salaires relatifs à la durée du congé-formation pour les délégués du personnel occupés par des entreprises de moins de 150 salariés, cette dépense est imputée sur le budget du Ministère du Travail, de l'emploi et de l'Economie sociale et solidaire.

La gestion des crédits d'heures dont dispose chacun des représentants du personnel est impossible à l'heure actuelle, puisque ces données ne sont pas accessibles.

- b) Les futurs dirigeants d'entreprises de travail intérimaire.

S'agissant de professionnels ayant recours à une main-d'œuvre engagée sous contrats de mission à durée déterminée et mise à disposition d'entreprises utilisatrices, considérée comme particulièrement précaire et vulnérable et statistiquement plus exposée aux accidents du travail et maladies professionnelles graves, que des salariés disposant d'un contrat à durée indéterminée, les critères d'accès à la profession d'employeur intérimaire sont particulièrement sévères.

L'activité d'entrepreneur de travail intérimaire est régie par le Titre III du Livre I du Code du Travail.

L'exercice est soumis à une double autorisation préalable de la part et du Ministre des Classes moyennes respectivement du Ministre du Travail, ce dernier statuant sur avis de l'Administration de l'Emploi (ADEM) et de l'Inspection du Travail et des Mines (ITM).

Conformément à l'article L. 131-2 (4) du Code du travail et aux dispositions d'application en vigueur, la qualification professionnelle des personnes assumant la gestion d'une entreprise de travail intérimaire résulte de la participation à une formation, ainsi que de la réussite d'un test d'aptitude dans les matières faisant l'objet de ladite formation.

La formation, qui correspondant à 18 heures de droit du travail et 12 heures de droit de la sécurité sociale, ainsi que le test d'aptitud, sont assurés par l'EST.

2. Les ressources et la structure

2.1. Les ressources humaines et l'administration

Fin 2022, les effectifs de l'EST comprenaient :

- Dans la carrière A :
 - 1 employée A1 100%
 - 1 employée A1 50%

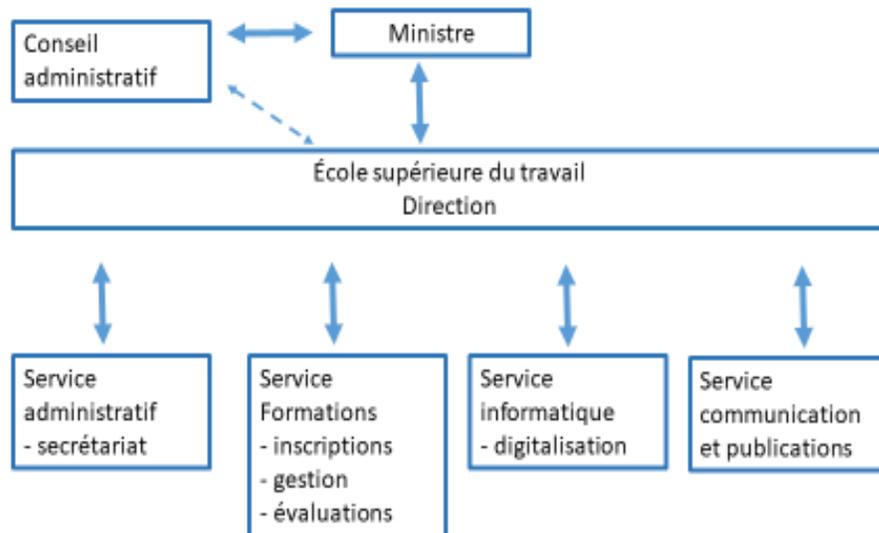
- Dans la carrière B :
 - 1 fonctionnaire B1 100%
 - 1 employé B1 100%
 - 1 employée B1 50%

- Dans la carrière D :
 - 1 employée C1 100%
 - 1 employée D1 50%

L'organigramme de l'EST totalisait dès lors fin 2022 l'équivalent de 5,50 emplois à plein temps (ETP) hors directeur.

En 2022 le Conseil administratif nommé par arrêté ministériel modifié du 30 avril 2021 s'est réuni trois fois.

ORGANIGRAMME EST



2.2. Les sites de formation

En 2022, les sites de formation permanents étaient localisés à :

- REMICH au « CEFOS » (le Centre de formations et de séminaires de la Chambre des Salariés (CSL)), qui est doté d'une infrastructure technique et d'hébergement complète.
- ESCH-BELVAL, pour les examens sanctionnant les cours pour futurs dirigeants d'entreprises de travail intérimaires, ainsi que pour la présentation « hybride » de la formation.

2.3. Coopération avec la Chambre des salariés au niveau de l'infrastructure pour les formations des délégués du personnel

Les frais de location des salles, de restauration et de logement sont facturés à l'EST par la Chambre des salariés. Vu que la somme des frais facturés en question dépasse le seuil du marché public, l'EST est tenue d'établir un arrêté ministériel pour un marché négocié et une convention de coopération avec la CSL pour la totalité du mandat.

Cette convention règle l'organisation des cours qui sont organisés au CEFOS et fixe les montants à payer pour la location des salles, et les frais de restauration et de logement. Le budget prévu pour 2022 était de 104.100 € dont un montant de 82.662,36 € a été déboursé.

La CSL bénéficie par ailleurs d'un soutien financier du MTEESS destiné à compenser les frais engagés dans le cadre de sa contribution active à la formation des délégués du personnel. Cette contribution est inscrite au budget du MTEESS avec effet au 1^{er} janvier 2021. Elle est valable pour toutes les formations pour délégués du personnel (CEFOS et Webinars).

2.4. L'offre de formation pour les délégués du personnel

L'offre de formation est ouverte à tous les délégués du personnel qui disposent d'un contingent d'heures de formation continue en application du Code du travail.

Après l'entrée en vigueur de la loi de 2015 sur le dialogue social, modifiant le Code du travail, une refonte du programme de formation pour les délégués s'imposait. Il était devenu opportun de reformer l'offre existante, notamment du fait que la loi de 2015 a augmenté le nombre d'heures de formation pour certaines catégories de délégués.

Les 85 formations qui composent l'offre sont réparties en 8 domaines :

- la connaissance de la législation ayant trait aux délégations du personnel;
- la compréhension et l'analyse des données de la situation de l'entreprise;
- la sécurité et la santé dans l'entreprise;

- la prévention et la gestion des différends collectifs et individuels;
- la formation professionnelle initiale et continue;
- les régimes complémentaires de pension;
- l'égalité de traitement – la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle;
- la communication dans l'entreprise et le travail en équipe.

En cas de demande, les formations peuvent être dispensées en 5 langues, en luxembourgeois, en français, en allemand, en anglais et en portugais. Les cours se tiennent au Centre de formation et de séminaires (CEFOS) à Remich.

En 2022, comme en 2021 et 2020 la formation la plus demandée a été celle de l'exercice du mandat de délégué, dédiée aux délégués élus pour la première fois.

2.5. Les indemnités et le recrutement des formateurs

Comme indiqué dans la part 2.3. ci-avant, la CSL bénéficie d'un soutien financier du MTEESS destiné à compenser les frais engagés dans le cadre de sa contribution active à la formation des délégués du personnel.

Sur cette base, les formateurs pour les formations des délégués du personnel sont directement indemnisés par la CSL à raison de 80,00 € par heure de formation.

L'EST ne finance désormais plus que leurs frais de déplacement.

En ce qui concerne l'année 2022, 36 chargés de cours ont tenu des formations au CEFOS pour les délégués du personnel.

Parmi les formateurs, il y avait 26 hommes et 10 femmes.

2.6. Communication avec le public cible

Le site web de l'EST renseigne sur l'activité générale de l'EST et constitue le point d'entrée pour toutes les formations avec des liens pour les inscriptions. L'équipe de l'EST reste à disposition pour accompagner les délégués dans leurs démarches d'inscription sur myguichet.lu.

Il y a eu 2 envois de Newsletter en 2022 destinés à informer les délégués sur des formations.

Un flyer version papier a été édité avec la CSL pour informer sur le calendrier du premier semestre de l'année 2022 et a été envoyé en 15000 exemplaires à l'attention des délégués et suppléants via un publipostage.

Chapitre 2 : Les activités de formation de l'EST en 2022

1. Les formations des délégués du personnel

En 2022, 90 formations planifiées ont été tenues en présentiel.

Ainsi en 2022, le CEFOS a pu accueillir 520 différents participants au cours des 9600 heures de formations réalisées (durée cours en heures x nombre de participants) dans 37 formations différentes.

2. La formation pour futurs dirigeants d'entreprises de travail intérimaire

Conformément à l'article L. 131-2 (4) du Code du travail et aux dispositions d'application en vigueur, la qualification professionnelle des personnes assumant la gestion d'une entreprise de travail intérimaire résulte entre autre de la participation à une formation, ainsi que de la réussite à un test d'aptitude.

Ladite formation est offerte à titre gratuit par l'EST, 18 heures étant consacrées au droit du travail et 12 heures au droit de la sécurité sociale.

Ainsi, la moitié des séances de droit du travail et de la sécurité sociale était en présentiel et l'autre partie sous forme de Webinaire à l'aide du logiciel « Big Blue Button ».

Les cours ont été organisés du 20 septembre au 1^{er} décembre 2022 tous les mardis et jeudis à l'exception des vacances scolaires.

L'inscription était effectuée au moyen d'un formulaire d'inscription téléchargeable en format PDF, disponible sur le site de l'EST.

Pour 2022, 15 inscrits ont participé à l'examen, 14 ont été admis. Une seule personne s'est présentée à l'examen de repêchage et a réussi cet examen.

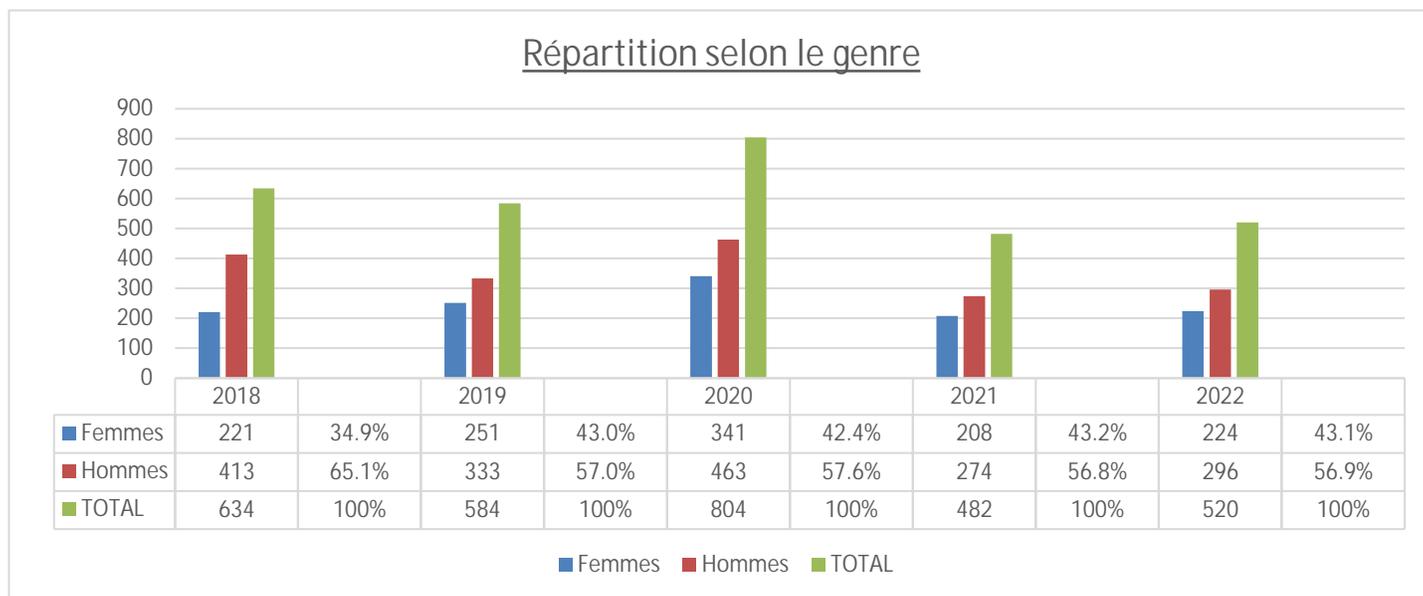
Chapitre 3 : Les statistiques

1. Les formations des délégués du personnel

1.1. Délégués titulaires & suppléants

a) Répartition selon le genre

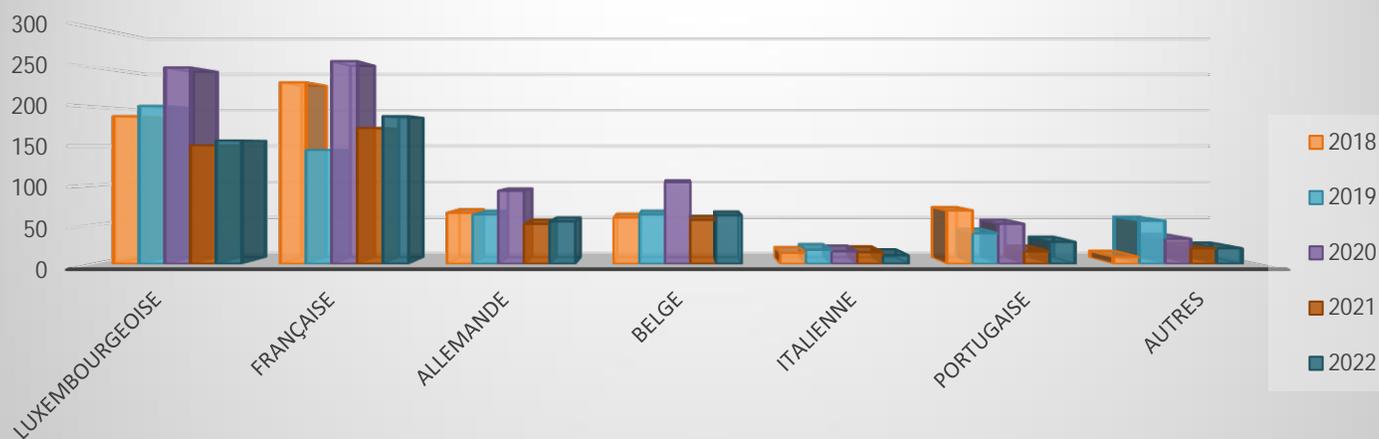
	2018		2019		2020		2021		2022	
Femmes	221	34.9%	251	43.0%	341	42.4%	208	43.2%	224	43.1%
Hommes	413	65.1%	333	57.0%	463	57.6%	274	56.8%	296	56.9%
TOTAL	634	100%	584	100%	804	100%	482	100%	520	100%



b) Répartition selon la nationalité

	2018	2019	2020	2021	2022
luxembourgeoise	188	201	250	151	157
française	231	145	258	173	188
allemande	65	63	93	51	54
belge	59	63	104	56	62
italienne	14	18	16	15	11
portugaise	68	39	51	16	28
Autres	9	55	32	20	20
Total	634	584	804	482	520

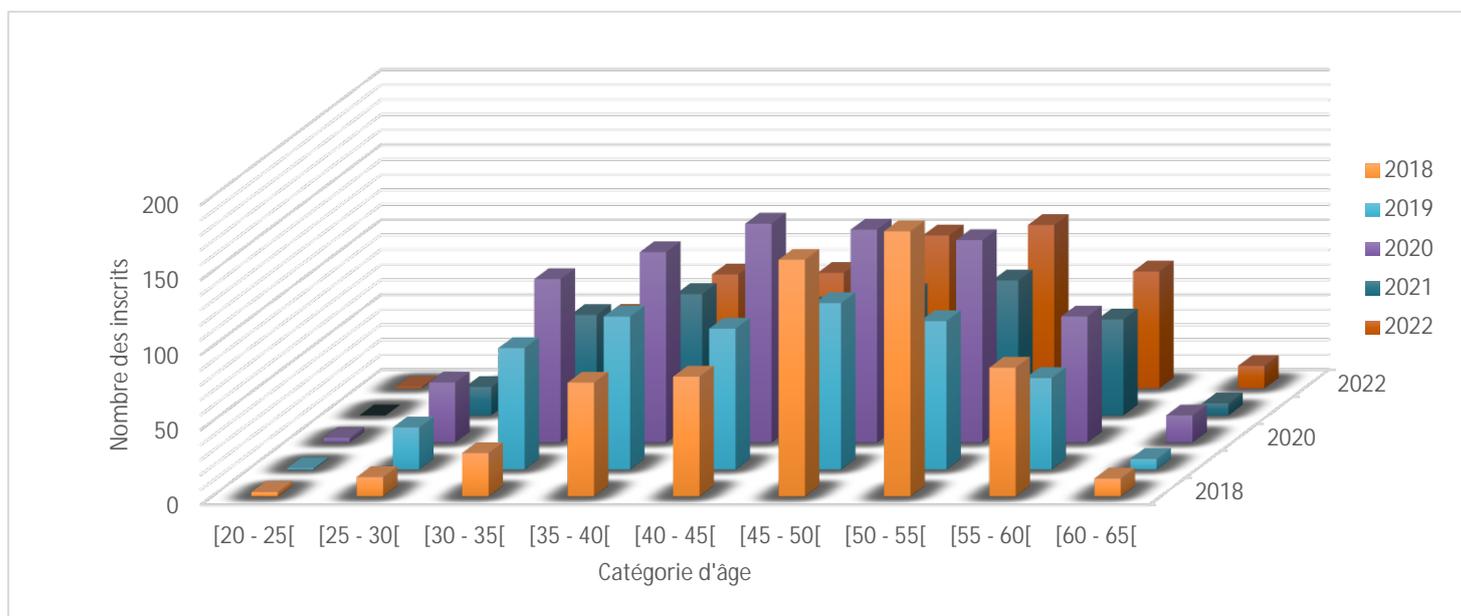
Nationalités



	luxembourgeoise	française	allemande	belge	italienne	portugaise	Autres
2018	188	231	65	59	14	68	9
2019	201	145	63	63	18	39	55
2020	250	258	93	104	16	51	32
2021	151	173	51	56	15	16	20
2022	157	188	54	62	11	28	20

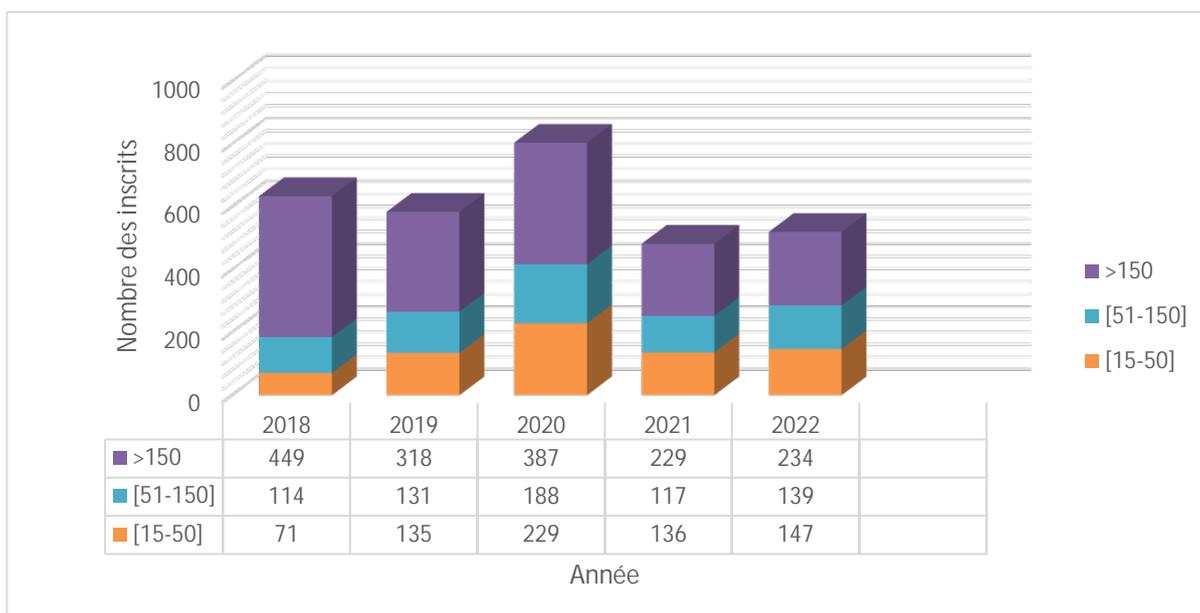
c) Répartition selon l'âge

cat. âge	2018		2019		2020		2021		2022	
[20 - 25[3	0.5%	1	0.2%	3	0.4%	0	0.0%	1	0.2%
[25 - 30[13	2.1%	28	4.8%	40	5.0%	19	3.9%	13	2.5%
[30 - 35[29	4.6%	81	13.9%	109	13.6%	67	13.9%	49	9.4%
[35 - 40[76	12.0%	102	17.5%	127	15.8%	81	16.8%	76	14.6%
[40 - 45[80	12.6%	94	16.1%	146	18.2%	72	14.9%	77	14.8%
[45 - 50[158	24.9%	111	19.0%	142	17.7%	81	16.8%	102	19.6%
[50 - 55[177	27.9%	99	17.0%	135	16.8%	90	18.7%	109	21.0%
[55 - 60[86	13.6%	61	10.4%	84	10.4%	64	13.3%	78	15.0%
[60 - 65[12	1.9%	7	1.2%	18	2.2%	8	1.7%	15	2.9%
	634		584		804		482		520	



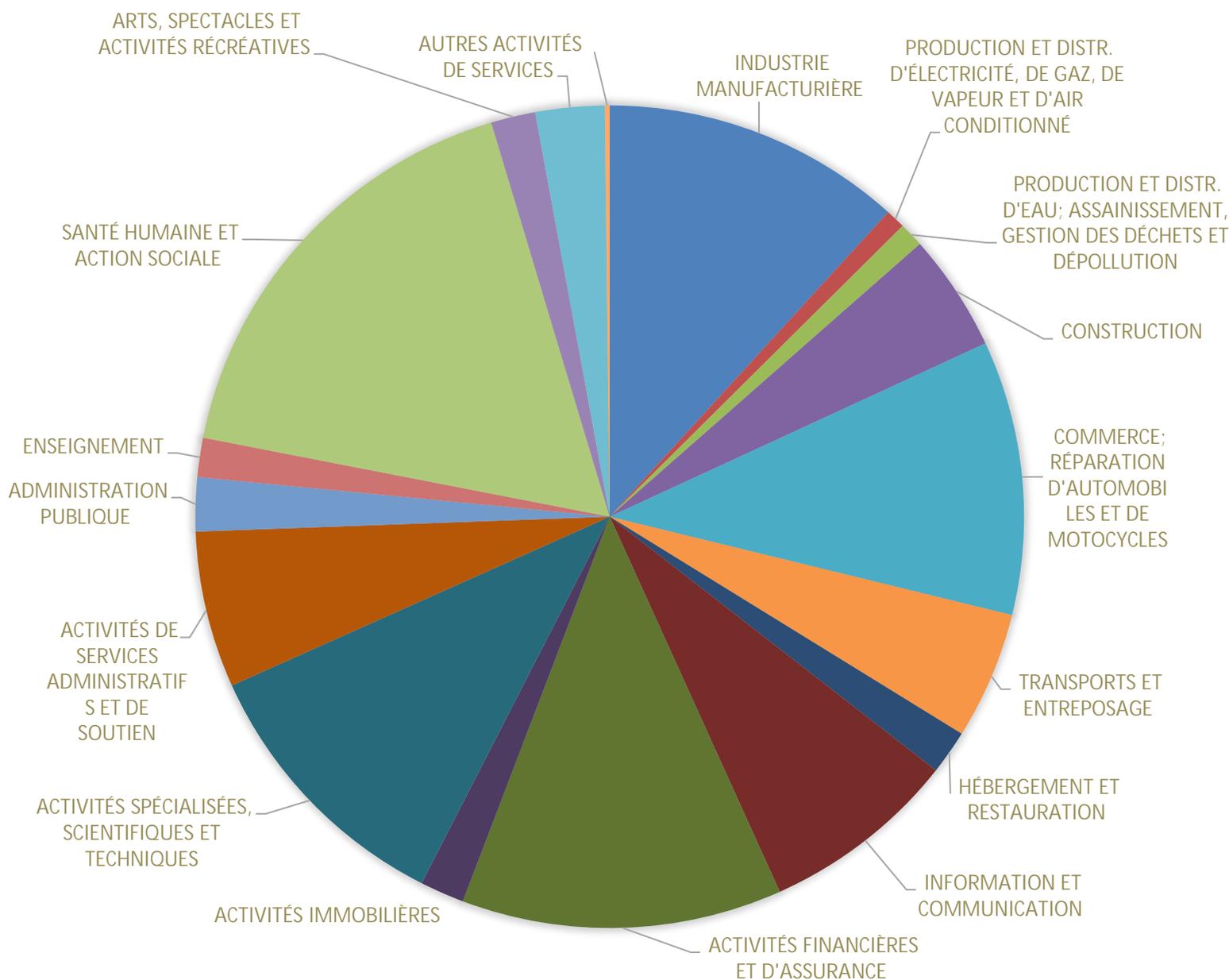
d) Répartition selon l'effectif de l'entreprise de provenance

entreprise de provenance	2018	2019	2020	2021	2022
[15-50]	71	135	229	136	147
[51-150]	114	131	188	117	139
>150	449	318	387	229	234
Total	634	584	804	482	520



e) Répartition selon le secteur d'activité (NACE)/en fonction de 520 participants en 2022

C	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	61	11.73%
D	PRODUCTION ET DISTR. D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ, DE VAPEUR ET D'AIR CONDITIONNÉ	4	0.77%
E	PRODUCTION ET DISTR. D'EAU; ASSAINISSEMENT, GESTION DES DÉCHETS ET DÉPOLLUTION	5	0.96%
F	CONSTRUCTION	24	4.62%
G	COMMERCE; RÉPARATION D'AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES	56	10.77%
H	TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	26	5.00%
I	HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	9	1.73%
J	INFORMATION ET COMMUNICATION	40	7.69%
K	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	65	12.50%
L	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	9	1.73%
M	ACTIVITÉS SPÉCIALISÉES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	56	10.77%
N	ACTIVITÉS DE SERVICES ADMINISTRATIFS ET DE SOUTIEN	32	6.15%
O	ADMINISTRATION PUBLIQUE	11	2.12%
P	ENSEIGNEMENT	8	1.54%
Q	SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	90	17.31%
R	ARTS, SPECTACLES ET ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	9	1.73%
S	AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	14	2.69%
U	ACTIVITÉS EXTRATERRITORIALES	1	0.19%
	Total	520	



C - Industrie manufacturière

10.510 - Exploitation de laiteries et fabrication de fromage	2
10.711 - Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	1
13.960 - Fabrication d'autres textiles techniques et industriels	4
16.210 - Fabrication de placage et de panneaux de bois	9
20.300 - Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	3
22.220 - Fabrication d'emballages en matières plastiques	1
22.290 - Fabrication d'autres articles en matières plastiques	4

23.110 - Fabrication de verre plat	3
24.100 - Sidérurgie	2
24.440 - Métallurgie du cuivre	5
25.110 - Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	4
25.610 - Traitement et revêtements des métaux	2
25.620 - Usinage	2
25.730 - Fabrication d'outillage	4
28.220 - Fabrication de matériel de levage et de manutention	1
28.250 - Fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels	1
28.410 - Fabrication de machines de formage des métaux	1
28.960 - Fabrication de machines pour le travail du caoutchouc ou des plastiques	8
29.320 - Fabrication d'autres équipements automobiles	1
33.200 - Installation de machines et d'équipements industriels	3
D - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	
35.130 - Distribution d'électricité	1
35.140 - Commerce d'électricité	3
E - Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	
38.110 - Collecte des déchets non dangereux	3
38.120 - Collecte des déchets dangereux	2
F - Construction	
41.200 - Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels	5
42.110 - Construction de routes et autoroutes	6
43.210 - Installation électrique	5
43.220 - Travaux de plomberie et installation de chauffage et de conditionnement d'air	5
43.290 - Autres travaux d'installation	2
43.910 - Travaux de couverture	1
G - Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	
45.191 - Commerce de gros d'autres véhicules automobiles	2
45.200 - Entretien et réparation de véhicules automobiles	1
45.320 - Commerce de détail d'équipements automobiles	1
46.320 - Commerce de gros de viande et de produits à base de viande	1
46.340 - Commerce de gros de boissons	1
46.390 - Commerce de gros non spécialisés de denrées, boissons et tabac	2
46.510 - Commerce de gros d'ordinateurs, d'équipements informatiques périphériques et de logiciels	1
46.520 - Commerce de gros de composants et d'équipements électroniques et de télécommunication	2
46.690 - Commerce de gros d'autres machines et équipements	7
46.710 - Commerce de gros de combustibles et de produits annexes	2
46.720 - Commerce de gros de minerais et métaux	1
46.742 - Commerce de gros de fournitures pour plomberie et chauffage	1
47.110 - Commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire	13
47.300 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé	5
47.640 - Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé	1
47.710 - Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé	7

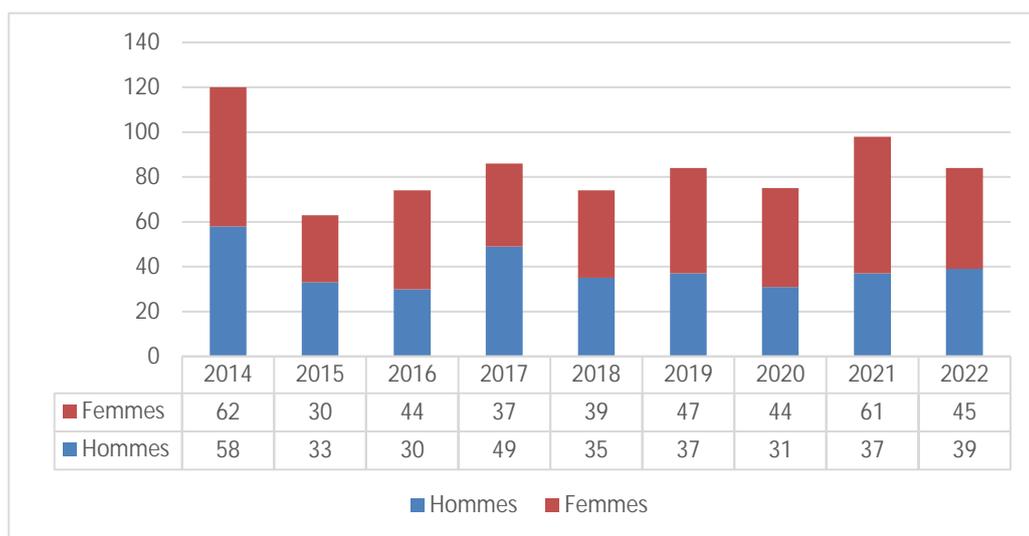
47.721 - Commerce de détail de chaussures en magasin spécialisé	1
47.750 - Commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté en magasin spécialisé	2
47.910 - Vente à distance	1
47.992 - Commerce de détail hors magasins de produits alimentaires	4
H - Transports et entreposage	
49.310 - Transports urbains et suburbains de voyageurs	5
49.390 - Autres transports terrestres de voyageurs n.c.a.	3
49.410 - Transports routiers de fret	1
50.200 - Transports maritimes et côtiers de fret	1
50.400 - Transports fluviaux de fret	1
51.100 - Transports aériens de passagers	7
52.210 - Services auxiliaires des transports terrestres	4
52.230 - Services auxiliaires des transports aériens	2
52.290 - Autres services auxiliaires des transports	2
I - Hébergement et restauration	
55.100 - Hôtels et hébergement similiaire	2
56.101 - Restaurants	2
56.290 - Autres services de restauration	5
J - Information et communication	
58.130 - Edition de journaux	1
58.140 - Edition de revues et périodiques	1
58.290 - Edition d'autres logiciels	1
60.100 - Edition et diffusion de programmes radio	3
60.200 - Programmation de télévision et télédiffusion	1
61.200 - Télécommunications sans fil	1
61.300 - Télécommunications par satellite	3
62.010 - Programmation informatique	13
62.020 - Conseil informatique	8
62.030 - Gestion d'installations informatiques	5
63.110 - Traitement de données, hébergement et activités connexes	3
K - Activités financières et d'assurance	
64.191 - Etablissements bancaires	25
64.202 - Sociétés de participation financière (Soparfi)	7
64.990 - Autres activités des services financiers, hors assurances et caisses de retraite, n.c.a.	2
65.110 - Assurance vie	6
65.120 - Autres assurances	1
66.110 - Administration de marchés financiers	2
66.120 - Courtage de valeurs mobilières et de marchandises	1
66.199 - Autres activités auxiliaires de services financiers, hors assurance et caisses de retraite, n.c.a.	5
66.301 - Gestion de fonds d'investissement et de pension	12
66.302 - Gérants de fortune	4
L - Activités immobilières	
68.200 - Location et exploitation de biens immobiliers propres ou loués	5

68.310 - Agences immobilières	3
68.320 - Administration de biens immobiliers	1
M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	
69.101 - Avocats et conseillers juridiques	8
69.200 - Activités comptables	13
70.100 - Activités des sièges sociaux	2
70.220 - Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion	3
71.110 - Activités d'architecture	4
71.121 - Ingénierie et études techniques	11
71.122 - Métreurs et géomètres	1
71.202 - Analyses, essais et inspections techniques	6
72.190 - Recherche-développement en autres sciences physiques et naturelles	1
72.200 - Recherche-développement en autres sciences humaines et sociales	2
74.900 - Autres activités spécialisées. scientifiques et techniques n.c.a.	5
N - Activités de services administratifs et de soutien	
79.110 - Activités des agences de voyage	2
79.120 - Activités des voyagistes	2
80.100 - Activités de sécurité privée	6
81.100 - Activités combinées de soutien lié aux bâtiments	2
81.210 - Nettoyage courant des bâtiments	6
81.220 - Autres activités de nettoyage des bâtiments et nettoyage industriel	1
82.110 - Services administratifs combinés de bureau	5
82.910 - Activités des agences de recouvrement de factures et des sociétés d'information financière sur la clientèle	1
82.990 - Activités de soutien aux entreprises n.c.a.	7
O - Administration publique	
84.112 - Administration communale	8
84.120 - Administration publique (tutelle) de la santé, de la formation, de la culture et des services sociaux, autre que sécurité social	2
84.130 - Administration publique (tutelle) des activités économiques	1
P - Enseignement	
85.200 - Enseignement primaire	1
85.310 - Enseignement secondaire général	1
85.320 - Enseignement secondaire technique ou professionnel	3
85.420 - Enseignement supérieur	1
85.530 - Enseignement de la conduite	2
Q - Santé humaine et action sociale	
86.100 - Activités hospitalières	9
86.901 - Laboratoires d'analyses médicales	2
86.902 - Activités paramédicales	2
87.200 - Hébergement social pour personnes handicapées mentales, malades mentales et toxicomanes	4
87.300 - Hébergement social pour personnes âgées ou handicapées physique	37
87.900 - Autres activités d'hébergement social	3
88.100 - Action sociale sans hébergement pour personnes âgées et pour personnes handicapées	1

88.910 - Action sociale sans hébergement pour jeunes enfants	9
88.990 - Autre action sociale sans hébergement n.c.a.	23
R - Arts, spectacles et activités récréatives	
90.040 - Gestion de salles de spectacles	1
91.040 - Gestion des jardins botaniques et zoologiques et des réserves naturelles	2
92.000 - Organisation de jeux de hasard et d'argent	3
93.110 - Gestion d'installations sportives	2
93.190 - Autres activités liées au sport	1
S - Autres activités de services	
94.110 - Activités des organisations patronales et consulaires	1
94.200 - Activités des syndicats de salariés	4
94.990 - Activités des organisations associatives n.c.a.	8
96.090 - Autres services personnels n.c.a.	1
U - Activités extraterritoriales	
99.001 - Organismes de l'Union Européenne	1
Grand Total	520

1.2. La formation des délégués à l'égalité*

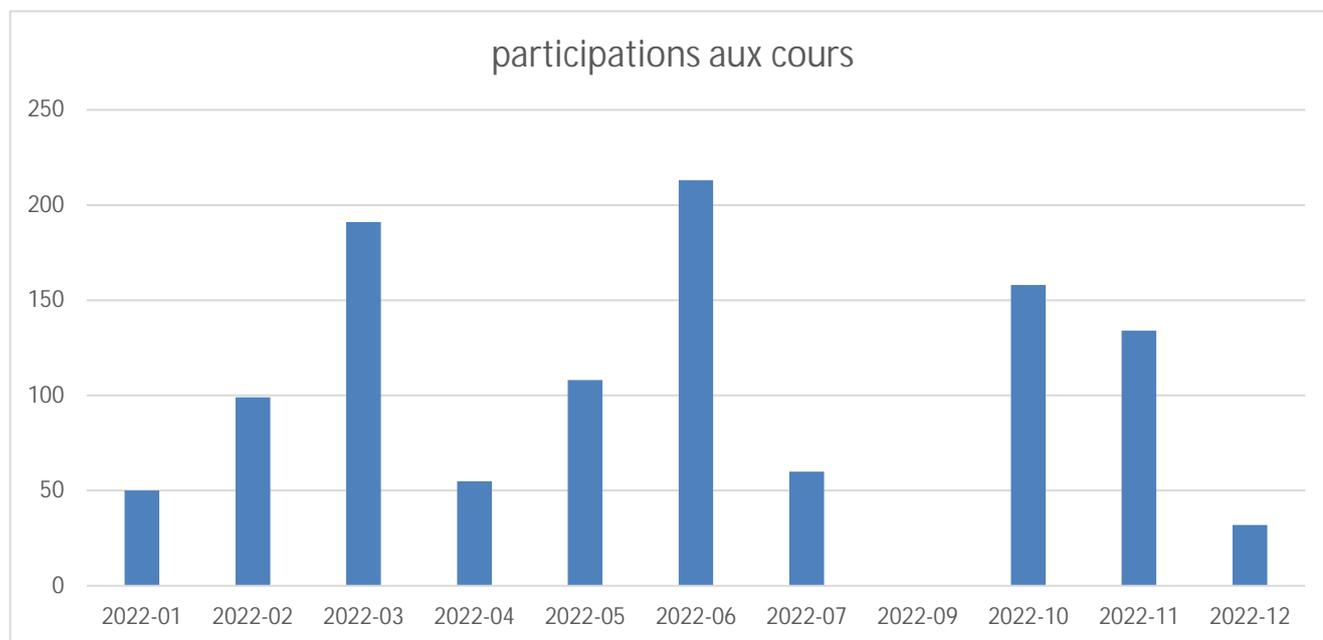
Année	Hommes	Femmes	Total
2014	58	62	120
2015	33	30	63
2016	30	44	74
2017	49	37	86
2018	35	39	74
2019	37	47	84
2020	31	44	75
2021	37	61	98
2022	39	45	84



* Les délégués à l'égalité sont inclus dans le total des 520 délégués du personnel

1.3. Evolution des inscriptions par mois en 2022

2022-01	2022-02	2022-03	2022-04	2022-05	2022-06	2022-07	2022-09	2022-10	2022-11	2022-12	Total
50	99	191	55	108	213	60	0	158	134	32	1100



2. La Formation pour dirigeants d'entreprises de travail intérimaires

2.1. Répartition selon le genre

Année	Hommes	Femmes	Total
2014	6	7	13
2015	4	5	9
2016	16	11	27
2017	20	3	23
2018	13	4	17
2019	4	4	8
2020	12	10	22
2021	4	4	8
2022	10	5	15

